Antibes : agression d'une femme de 70 ans, 9 mois de prison ferme

30/04/2010 à 10h21

Marouane est passé devant le tribunal correctionnel de Grasse pour avoir participé à la violente agression d'une femme de 70 ans. Retrouvé en possession du portable de la victime, il a été condamné à 18 mois de prison, dont 9 mois avec sursis.



Il a vingt ans. Cheveux courts, survêtement Lacoste, des chaussures flambant neuves qu'il regarde timidement, de peur de comprendre ce qui lui arrive : il est prévenu, devant le tribunal correctionnel, pour vol avec violence et en réunion.

Il y a deux ans, Marouane était arrêté par la police alors qu'il roulait sans casque. Il s'avérait que le scooter était volé. Plus grave, les fonctionnaires trouvaient dans les affaires du jeune antibois le portable volé quelques jours plus tôt à une vieille dame dans des conditions d'une rare violence.

***Traumatisme crânien, fracture au visage, arcade sourcilière ouverte : Arlette, 70 ans,** est retrouvée inconsciente dans le hall de son immeuble où elle a été massacrée. **L'auteur principal a été condamné devant le juge des mineurs**. Marouane passait lundi devant le tribunal correctionnel de Grasse. Pas fier. « Je regrette d'avoir laissé mon collègue faire ça. J'étais à vingt mètres ».*

Suite sur Nice Matin (Merci à Le Hutin)